



Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Daniel Curnier déposée le 4 octobre 2022

« Encore un petit Tour ? »

Lausanne, le 14 décembre 2023

Rappel de l'interpellation

*« **Résumé** : La « caravane » du Tour de France faisait étape cet été dans la capitale olympique. Si la Municipalité et les grands médias ont fait étalage de son « succès populaire », le mécontentement d'une partie de la population a été peu audible. Celui-ci ne concernait pas seulement les tracas de circulation et de stationnement, mais également l'absurdité sanitaire et environnementale d'accueillir des méga-événements sportifs à forte teneur commerciale.*

Le samedi 9 juillet 2022, la « caravane » du Tour de France, troisième événement sportif le plus télédiffusé du monde, traversait l'ouest du canton de Vaud et faisait étape dans la capitale olympique, avec le soutien univoque de la Municipalité. En effet, dans sa réponse du 9 juin 2022 à l'interpellation « Un petit Tour et puis s'en va ? » de notre ex-collègue Céline Misiego, la Municipalité indiquait que l'accueil du prologue du Tour de Romandie masculin le 26 avril, d'une étape du Tour de France le 9 juillet et du départ du Tour de Romandie féminin le 7 octobre aurait « sans nul doute, un impact sur la pratique du vélo dans nos rues », serait « vecteur de lien social » et bénéficierait d'une organisation « toujours plus écoresponsable ».

Mais suite au passage de la « caravane du Tour », on est en droit de remettre en question ces allégations et de se demander si ce type de méga-événements sportifs est bien la meilleure manière de promouvoir la pratique du vélo et plus généralement celle d'autres activités physiques. On peut en effet considérer qu'il s'agit avant tout d'une campagne de marketing urbain visant, comme évoqué dans la même réponse à l'interpellation Misiego, à « à toucher de nouveaux marchés » touristiques, ce avec la complicité de multinationales (de l'industrie de l'automobile notamment).

En effet, les personnes qui se sont rendues à cet événement ont assisté à une manifestation environnementalement désastreuse et largement commerciale, bénéficiant de manière surprenante de la bénédiction de la Municipalité : zones d'animations où les attendaient trois boutiques officielles du Tour, stands, food trucks, écrans géants énergivores, caravane composée de 140 véhicules couverts de sponsors et distribuant des goodies et, si, ce qui m'a été rapporté est exact, jusqu'à sept hélicoptères qui survolaient la ville en même temps, soit quelque 1400 litres de kérosène consommés par heure.

Toujours dans sa réponse à l'interpellation Misiego, la Municipalité reprenait sans complexe la stratégie on peut plus évidente de greenwashing de la société ASO, organisatrice du Tour de France déclarant que « 100% des cadeaux promotionnels » sont « utiles et en matière recyclées et/ou recyclables », distribution acceptée au motif que « contractuellement, les organisateurs d'étape doivent accepter (la présence de la caravane publicitaire) ». On y



apprenait encore que « la Municipalité prend et va prendre les mesures nécessaires pour que l'accueil de cette étape ait un impact écologique le plus faible possible et puisse s'inscrire pleinement dans la politique qu'elle mène en matière d'événements durables ».

À cela s'ajoute le fait que le Tour de France a été dès le départ un « spectacle sportif à visée commerciale » (Mignot, J.-F. (2014) Histoire du Tour de France, La Découverte) qui tire ses revenus des contributions des annonceurs profitant du large public venu assister « gratuitement » à l'événement, des droits de diffusion et ... de la participation financière des collectivités pour devenir ville-étape. Au-delà de la pertinence de dépenser de telles sommes dans le but de vendre l'image de la ville de Lausanne à l'étranger, on peut questionner la cohérence entre la « promotion du vélo », évoquée pour justifier la tenue de cet événement, et les espaces publicitaires visibles à l'arrivée dédiés au constructeur de pneumatiques allemand Continental et au fabricant d'automobiles tchèque Škoda...

Si l'intention de la Municipalité est bien de promouvoir la pratique du vélo et non la consommation de sport-spectacle et ses montagnes de produits dérivés qui n'ont de « durable » et « d'utile » que l'étiquette attribuée par leurs promoteurs, il va sans dire que le soutien à des actions comme la Journée lausannoise du vélo, la Semaine de la mobilité, le Cyclotour du Léman et d'autres événements cyclistes plus populaires, jusqu'ici bien moins mis en avant (comme les championnats de coursières et coursiers à vélo – une édition suisse s'est tenue à Lausanne en juillet 2021 – ou les courses d'orientation à vélo allycat) serait à la fois plus cohérent et moins coûteux.

Plus généralement, le Tour de France et le Tour de Romandie (masculin et féminin) que la Municipalité a choisi d'accueillir sont des compétitions sportives faisant l'apologie de la performance, de la compétition, de la collusion avec des multinationales peu recommandables et l'ébriété énergétique. On est bien loin d'un « vecteur social » et d'une promotion de la mobilité active auprès des habitantes et des habitants.

Il apparaît donc qu'accueillir des événements mammoths pour promouvoir la pratique d'activités physiques n'est probablement pas la manière la plus pertinente de les développer. D'autres types d'activités sans aucun doute plus « sportives et populaires » sont plus à même de créer de l'engouement pour l'exercice physique et la mobilité active. Car rappelons que l'important, c'est de participer. L'accueil de ces compétitions cyclistes ayant été décidée avant l'entrée en fonction de la Municipale en charge de la direction des sports et de la cohésion sociale, nous souhaitons en savoir plus sur ses intentions concernant l'organisation future de méga-événements sportifs tributaires de multinationales et nuisibles pour la santé et l'environnement. »

Préambule

Outre des retombées en termes d'images et touristiques, la venue à Lausanne d'une étape du Tour de France ou de tout événement sportif de portée internationale participe à la promotion de notre ville comme Capitale olympique et ville de pratiques sportives. Leur caractère populaire – attesté par les dizaines de milliers de spectateurs amassés le long du parcours de l'avenue de Rhodanie au Stade olympique de la Pontaise, lors de l'étape Dôle-Lausanne en juillet 2022 – doit être utilisé pour sensibiliser celles et ceux qui y assistent, mais aussi la population dans son ensemble, à d'autres formes de mobilité, à une économie plus locale et à les inciter à la pratique sportive.



Il est indéniable que les événements sportifs majeurs ont un impact environnemental. Il est donc primordial que les collectivités publiques qui les accueillent et celles et ceux qui les organisent en prennent conscience et agissent en conséquence.

La Municipalité inscrit sa politique d'accueil de grandes manifestations sportives dans une vision à long terme de développement durable, avec des objectifs environnementaux (limitation des impacts environnementaux), sociaux (promotion de la santé, intégration/inclusion, cohésion sociale) et économiques (promotion économique locale). Les manifestations sportives d'ampleur ont également une fonction de laboratoire, permettant de mettre en place des solutions innovantes, pouvant être des leviers, des vecteurs d'amélioration des politiques publiques existantes. Une étape du Tour de France, homme ou femme, peut pleinement participer à la concrétisation de cette vision.

La Municipalité va poursuivre cette politique d'accueil et se réjouit d'ores et déjà d'être le cadre, en 2025, des championnats du monde U19 de basket, et de la Fête fédérale de gymnastique et permettre aux 70'000 athlètes et 300'000 visiteuses et visiteurs attendus de découvrir notre ville et de leur faire partager notre vision de la mobilité, de l'intégration et du développement durable.

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Les CHF 600'000.- de budget couverts par la Ville selon la réponse à l'interpellation Misiego ont-ils couverts la totalité des frais d'accueil de l'étape du Tour de France du 9 juillet (y compris la part payée à la société organisatrice ASO, l'installation des zones d'animation, leur alimentation énergétique, la sécurité et le débarrasage des déchets) ? Sinon, à combien s'élève la facture totale à la charge de la Ville de Lausanne ?

Le budget du comité d'organisation pour la partie suisse de l'étape Dole-Lausanne du Tour de France était de CHF 1,5 million ; financé à hauteur de CHF 600'000.- par la Ville de Lausanne, sous la forme d'une subvention unique, CHF 500'000.- par le Canton de Vaud et le reste par diverses institutions et sponsors locaux.

À relever que les organisateurs ont fait une demande d'exonération des frais de l'administration communale auprès de la Municipalité et que celle-ci a été acceptée, à l'exception des coûts liés à la consommation d'électricité et des taxes d'élimination des déchets, qui lui ont été facturés. Une demande similaire a été déposée auprès du Conseil d'État, qu'il a également acceptée. Seul l'ECA a facturé l'entier de ses prestations (mise sur pied de divers service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) le long du parcours et de personnel auprès du PC de course et de conduite).

Le coût de la consommation d'électricité et le montant des taxes d'élimination des déchets se sont élevés respectivement à CHF 1'093.- et à CHF 1'691.80.

Le comité d'organisation a bouclé ses comptes sur un bénéfice de CHF 68'655.- qui a été intégralement reversé à l'Association Courses Cyclistes Lausanne (ACCL). L'ACCL chapeaute, entre autres, les étapes lausannoises du Tour de Romandie (masculin et féminin), ainsi que le Tour du Pays de Vaud Cycliste.

Question 2 : Un bilan carbone de la manifestation a-t-il été réalisé, comme évoqué dans la réponse à l'interpellation Misiego ? Quelle est l'empreinte carbone directe et indirecte d'un tel événement et sur quelles bases cette estimation est-elle calculée ?

Le Tour de France cycliste est l'événement sportif le plus suivi après les Jeux olympiques d'été et la Coupe du monde de football. Les moyens importants nécessaires à sa tenue ont un impact écologique indéniable. ASO, la société propriétaire des droits et organisatrice du Tour de France, s'est engagée à tendre vers une organisation de l'événement toujours plus écoresponsable.

De son côté, comme elle l'a souligné dans sa réponse à l'interpellation de Mme Misiego et plus précisément à une question similaire à celle-ci, la Municipalité s'engage de façon proactive et depuis de nombreuses années dans la gestion d'événements durables.

Dans le cadre de cette étape du Tour de France, le comité d'organisation s'est entouré de spécialistes en matière d'événements durables et a mandaté une société de la place spécialisée dans le domaine avec pour objectifs : minimiser les impacts environnementaux, intégrer les objectifs sociaux et garantir l'équilibre financier.

Ainsi, le bilan carbone de l'événement s'établit à 472 tonnes de CO₂, qui se répartissent de la manière suivante :

Catégorie	Tonnes équivalent CO ₂	en % du total
Matériel et infrastructures temporaires	166	35.0%
Transports	174	37.0%
TIC ¹¹ et équipements audiovisuels	88	18.7%
Restauration	21	4.5%
Électricité et eau	20	4.3%
Goodies et uniformes	0.5	0.1%
Hébergement	1	0.2%
Déchets	1	0.2%
Total	471.5	100%

L'ensemble des calculs d'émissions carbone sont conformes à la norme « Greenhouse Gas Protocol » et utilisent une approche définie pour la délimitation et la quantification des émissions générées. Seules les émissions produites par le Comité d'organisation ont été prises en compte dans ce bilan carbone. Les activités d'ASO en sont donc exclues.

¹ TIC : technologies de l'information et de la communication



Question 3 : Un rapport sur l’empreinte écologique globale (et pas seulement carbone) des actions menées a-t-il été réalisé, comme évoqué dans la réponse à l’interpellation Misiego ? Quelle est l’empreinte écologique directe et indirecte d’un tel événement et comment la Municipalité le justifie-t-il en regard des engagements qu’elle a pris en matières climatique et plus largement environnementale ?

La Municipalité, dans sa réponse à l’interpellation de Mme Misiego portant sur l’accueil à Lausanne d’une étape du Tour de France, ne fait nullement mention d’un rapport sur l’empreinte écologique globale de l’événement. Mais bien d’un document, qui, outre le bilan carbone de l’événement sous l’angle de son organisation locale, présente l’ensemble des actions menées dans le but d’atténuer l’impact environnemental de l’événement et propose des recommandations pour la tenue de futures manifestations sportives majeures. C’est à ces fins, comme indiqué dans la réponse à la question précédente, que le comité d’organisation a mandaté une agence experte en durabilité d’événements sportifs.

Cette démarche s’inscrit pleinement dans le programme de législature 2021-2026, qui fixe pour objectif la valorisation des effets positifs pour les communautés locales des manifestations sportives de haut niveau tout en réduisant les impacts climatiques.

Question 4 : Quelle est la part de report modal vers le vélo imputable à la tenue du Tour de France, respectivement des tours de Romandie masculin et féminin ? Sur quelles bases ces estimations, si elles existent, sont-elles calculées ?

Dans son programme de législature, la Municipalité a pour objectif une mobilité active et apaisée, qui passe par une offre en transports publics attractive, un développement du réseau cyclable et une amélioration du réseau piéton, sans oublier la promotion du vélo auprès d’un large public et un apaisement de la circulation (par la généralisation du 30km/h de jour comme de nuit).

L’accueil en 2022 d’événements cyclistes majeurs tels que le Tour de France, une étape du Tour de Romandie masculin et la première étape de la première édition du Tour de Romandie féminin s’est inscrit dans cet objectif de mobilité active et apaisée. En effet, tout au long de l’année, que ce soit en parallèle à ces événements ou durant ceux-ci, d’importantes actions de promotion du vélo ont été entreprises, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- l’obtention du label « Ville à vélo » du Tour de France, qui vise à valoriser les communes qui s’engagent dans une dynamique positive en faveur du vélo et de sa promotion. À relever que l’important travail effectué à cette occasion par le Service des sports pourra servir de base à de futures candidatures pour l’obtention de labels liés à la politique de développement du vélo, mais aussi de mobilité urbaine ;
- l’organisation d’une « dictée du Tour » permettant à près de 400 élèves de 7P de travailler sur un texte évoquant le vélo. Une action de la Ville pour promouvoir et encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge ;
- la mise à l’honneur du cyclisme lors de l’édition 2022 du « Panathlon Family Games », avec des initiations gratuites de BMX, de VTT, de Trial et de cyclisme sur route ;
- la tenue de la « Fête du Tour », un événement gratuit et ouvert à toutes et tous pour mettre à l’honneur la pratique du vélo sous toutes ses formes, y compris des ateliers mécaniques et des trucs et astuces pour l’entretien d’un vélo ;
- l’acquisition d’un « Pumtrack », afin de promouvoir et développer la pratique du vélo mais aussi pour laisser un héritage à cette année du vélo. Ce dernier est



installé à l'espace Fair-play à Vidy et peut être utilisé par les amatrices et amateurs de vélo mais aussi de trottinette, skateboard ou encore en patins à roulettes. Cette installation offre un terrain d'apprentissage idéal et contribue à la sécurité routière en permettant aux utilisatrices et utilisateurs d'exercer leurs compétences et ainsi être plus à l'aise sur leurs engins ;

- l'organisation de la 39^e édition de la « Journée Lausannoise du Vélo » (cyclisme sur route, randonnée en famille, VTT, orientation à vélo).

La promotion d'une mobilité active dans le sport ne se limite pas à la seule année 2022 et aux événements en lien avec le cyclisme. Ainsi, les « 20Km de Lausanne » offrent lors de chaque édition la gratuité des transports publics au niveau national pour les participantes et participants. Quant à la Fête fédérale de gymnastique, en juin 2025, elle intégrera cette prestation dans sa carte de fête. De plus, à cette occasion, des parcours multimodaux entre les différents sites de concours, d'animation et de fête seront réalisés. Outre l'usage des transports publics, ces parcours privilégieront la mobilité douce sous toutes ses formes.

En accompagnant la venue du Tour de France à Lausanne d'actions éducatives, promotionnelles ou permettant de s'initier ou de se sentir plus à l'aise à vélo, la Municipalité vise des changements profonds et permanents dans la façon de voir la mobilité en ville, tout en ne la limitant pas au seul vélo.

Si, le succès ou non d'une politique visant à transférer les habitudes de transport/déplacement d'un mode à un autre n'est pas imputable à un seul événement, ni immédiatement visible, la Municipalité tient, cependant, à relever quelques chiffres publiés dans l'édition 2023 de l'Observatoire de la mobilité, concernant l'usage et la pratique du vélo à Lausanne en 2022 :

- +20% d'augmentation du trafic cycliste en moyenne chaque année (+300% de trafic entre 2014 et 2022) ;
- +5% de km d'aménagements cyclables en 2022 (+47% depuis 2016), soit un total à fin 2022 de 121 km ;
- +46% de places de stationnement pour vélos en 2022 (+174% depuis 2016). Si, à fin 2022, 5560 places étaient à disposition des cyclistes, elles n'étaient que 280 en 2004).

Question 5 : La Municipalité envisage-t-elle de se distancer des méga-événements sportifs et culturels à forte teneur commerciale pour se réorienter vers des événements à taille humaine, plus proche de la population et plus cohérents avec ses engagements sociaux et environnementaux (à l'exemple des « 20Km » ou des courses d'orientation à vélo) ? Sinon pourquoi ?

Comme indiqué en préambule aux réponses à cette interpellation, l'accueil d'événements sportif majeurs et populaires s'inscrit dans une politique de promotion de Lausanne comme Capitale olympique et ville de pratiques sportives. Les événements accueillis doivent s'inscrire dans une vision à long terme de développement durable, avec des objectifs environnementaux (limitation des impacts environnementaux), sociaux (promotion de la santé, intégration/inclusion, cohésion) et économiques (promotion économique locale).

Une étape du Tour de France, homme ou femme, peut pleinement participer à la concrétisation de cette vision. Ses aspects médiatiques et populaires en font une opportunité à saisir pour sensibiliser celles et ceux qui y assistent, mais aussi l'ensemble de la population, à d'autres formes de mobilité, à une économie plus locale, à la gestion des

déchets et à l'incitation à la pratique sportive. C'est ce qu'a fait le comité d'organisation, tout en prenant les mesures nécessaires pour diminuer au maximum l'impact environnemental de cet événement.

La Municipalité va poursuivre cette politique d'accueil et, comme elle l'a déjà relevé, se réjouit d'ores et déjà d'être le cadre en juin 2025 de la Fête fédérale de gymnastique et permettre aux 70'000 athlètes et 300'000 visiteuses et visiteurs attendus de découvrir notre ville et de leur faire partager notre vision de la mobilité, de l'intégration et du développement durable.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Daniel Curnier.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 14 décembre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

